

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique véhicules BEL – Expertise automobile

Expertiser en sécurité les véhicules électriques et hybrides, notamment après un sinistre.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Aucun None	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers d'un véhicule électrique ou hybride
- 2 Repérer les éléments haute tension
- 3 Connaître les limites de l'habilitation BEL Expertise
- 4 Examiner un véhicule sinistré en sécurité
- 5 Réagir en cas d'incident ou d'incendie

Public concerné

Experts automobiles, experts en assurance et gestionnaires de sinistres qui examinent des véhicules électriques ou hybrides.

Prérequis : Aucun prérequis en électricité. Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-550 (véhicules et engins à énergie électrique embarquée)
- INRS ED 6313 « Habilitation électrique – véhicules et engins »
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Expertiser un véhicule électrique impose une habilitation (NF C 18-550).

Protéger les experts

Un véhicule sinistré peut présenter des risques cachés.

Expertises fiables

Des constats réalisés sans mettre l'expert en danger.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1 jour de formation alternant théorie et pratique, dont au moins 2 h de pratique sur véhicule ou maquette (minimum INRS ED 6313).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Théorie

- Effets du courant, courant continu, architecture du véhicule
- Opérations d'expertise autorisées et limites
- Véhicule sinistré : risques résiduels
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'incendie

02 Pratique (2h minimum)

- Repérage des éléments haute tension
- Examen d'un véhicule en sécurité
- Cas d'un véhicule accidenté
- Analyse des risques

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Véhicule électrique ou hybride, ou maquette pédagogique
- Gants isolants classe 0, écran facial, outillage isolé 1 000 V
- Tapis isolant, balisage, kit de consignation
- VAT adapté au courant continu

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 20 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation BEL Expertise auto.

INTERVENANTS

Formateurs issus de la maintenance des véhicules électriques et hybrides, habilités NF C 18-550 et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-550)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr